

Le Réveil

A large blue heron stands on a rock in a shallow stream. The water is clear and reflects the light, creating a shimmering effect. The heron is facing left, with its long neck extended. The background shows more rocks and water, suggesting a natural, outdoor setting.

**Journal communautaire de
Saint-Fabien-de-Panet**

Volume 46 n°3 Novembre 2025

Crédit photo : Gisèle Thibodeau

Le Réveil

199B, rue Bilodeau
Saint-Fabien-de-Panet
G0R 2J0

Tél.: 249-8373

Courriel :
info@journal-le-reveil.com
Site Web :
journal-le-reveil.com
Version PDF du journal disponible

Sommaire

Rubrique pastorale	3
Livres à vous donner	4
Nouvelles du Village	5
Nouvelles de la Fabrique	7
Jeunes lecteurs	8
Municipalité	9-17
Foresterie MDC inc	18
Œuvre d'art	23
Au cœur des gens	23
Réflexion	25
Personnes proches aidantes ...	27
Pause-ressource	29
Carnet de Claire-Hélène	33
Notre communauté	34
Coin des annonceurs	35
Calendrier	36

Bonne lecture !

Parution: **Mensuel**
Tirage: **545 exemplaires**
Distribution: **Gratuit**
Territoire: **Saint-Fabien-de-Panet**

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec, 4^e trimestre 2025

Le Réveil se garde toujours le privilège de modifier ou écourter certains textes ou encore de refuser de publier des articles pouvant poser préjudice.

CONSEIL ADMINISTRATIF

Suzanne Fortier, présidente 249-2772
Huguette Noël, vice-prés. 249-2633
Céline Lemelin, trésorière 249-8373
Francine Marceau 249-2023
Pierrette Leclerc (418) 371-1241
Alice Lenoir, secrétaire, par courriel à info@journal-le-reveil.com



COÛT DES PUBLICITÉS

Petite annonce	2,00\$/mois
¼ page	8,00\$/mois
½ page	12,00\$/mois
¾ page	16,00\$/mois
1 page	20,00\$/mois

Lorsqu'il y a plus de trois (3) items par petite annonce, des frais de 0,50¢ par item supplémentaire seront ajoutés au prix de départ.

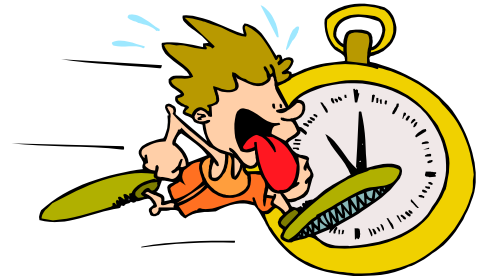
COÛT ABONNEMENT

Carte de membre	5,00\$/année
Carte d'affaires	25,00\$/année
Abonnement extérieur	35,00\$/année

Culture
et Communications
Québec

La prochaine parution du journal Le Réveil aura lieu le
3 décembre 2025

La date limite pour remettre vos articles est le
17 novembre 2025



N'oubliez pas que toutes vos idées de textes, photos, poèmes ou projets ont leur place dans Le Réveil. Quelle fierté de vous compter parmi nos collaborateurs de contenu!

Envoyez vos idées et suggestions à info@journal-le-reveil.com



Un grand merci à Madame Gisèle Thibodeau pour ses photos qui embellissent Le Réveil au fil des pages.



Rubrique pastorale

Horaire des messes : Novembre 2025

Dimanche, 2 novembre (défunts)	11h00	Lac Frontière	À l'Ôtel « église »
Dimanche, 9 novembre (défunts)	10h30	Sainte-Lucie	Église
Dimanche, 16 novembre (défunts)	10h30	Saint-Just	Église
Jeudi, 27 novembre	14h00	St-Fabien	CHSLD
Dimanche, 23 novembre (défunts)	10h30	St-Fabien	Église
Dimanche, 30 novembre	10h30	Sainte-Lucie	Église

* Horaire sujet à changement
Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial *

LOTO-FABRIQUE

Les tirages débutent le 7 novembre à raison de 2 tirages à chaque vendredi jusqu'au 5 décembre inclusivement. Bonne chance à tous !

Les profits sont entièrement pour l'entretien de l'église.

Brunch de Noël suivi de la criée annuelle

23 novembre 2025 à compter de 10h

à la salle communautaire de St-Fabien-de-Panet

Cimetière – pierre tombale

Les pierres tombales déposées sur votre lot font partie de votre responsabilité. Il serait important que vous alliez voir l'état actuel de celles-ci. Les années passent et il arrive que la stabilité de la base soit fragile et que la pierre bascule; c'est pour cette raison qu'il est prudent d'en faire la vérification avant qu'il ne soit trop tard. Certaines pierres sont très lourdes et ne peuvent être relevées par une seule personne. Merci de l'attention que vous porterez à ce message.

Horaire d'ouverture du bureau pour novembre

Mardi et jeudi – 9h à 12h et 13h à 15h

S.V.P. téléphonez avant de vous présenter au bureau
Merci et au plaisir de vous y accueillir

Céline Lemelin, secrétaire 418 249-4171

Marche des femmes 2025

Des femmes de la MRC de Montmagny et de la MRC de L'Islet se sont mobilisées pour participer à la Marche Mondiale des Femmes qui réunissait plus 15 000 personnes à Québec.



C'est sous le thème « Encore en marche pour transformer le monde », que des féministes de toutes les régions du Québec se rassemblaient pour une grande journée de mobilisation collective. Ensemble, nous marchions pour dénoncer la pauvreté, les violences faites aux femmes et la crise environnementale afin d'opposer une vision d'un monde juste, solidaire et féministe.

Cette mobilisation des femmes de nos 2 MRC fût possible grâce à la force du travail collectif d'un comité local issu du Centre-Femmes-La Jardilec et la maison d'hébergement Le Havre des Femmes ainsi que du Réseau des Groupes de Femmes de Chaudière-Appalaches (RGFCA).

Pour information :

Michèle Cody, Centre-Femmes La Jardilec 418 598-9677

Andrée Pelletier, Le Havre des Femmes 418 247-7622



Servez-vous...

Livres à vous donner à la Fabiothèque



Bibliothèque municipale de Saint-Fabien-de-Panet

Vous le savez, la Fabiothèque est ouverte chaque mercredi de 18 à 20h, pour vous faire rêver d'aventures et découvrir mille et une choses sur le monde par l'entremise des livres empruntés.

Mais saviez-vous que... au rez-de-chaussée du château d'eau, une étagère regorge de livres un peu défraîchis que vous pouvez emporter chez vous gratuitement et garder à la maison. Il y a des livres pour enfants, ados et adultes. Venez nous voir un mercredi de 18 à 20h et servez-vous de ce qui vous intéresse! Au bonheur de vous rencontrer à la Fabiothèque!

Nouvelles du village

Le Club Âge d'Or Panet / Fadoq

Danse, pas le 2 novembre (élections),
mais bien le 7 décembre de 13h30 à 16h30
(premier dimanche du mois) - salle communautaire
Musique avec le duo Charles et Diane.



Cartes de l'Âge d'or, tous les jeudis à 19h - au bureau municipal.



La Popote

Jeudi 13 novembre à partir de 11h30 - Prix du repas : 7 \$
(deuxième jeudi du mois) - salle communautaire

Attention! Pour les repas à emporter, il faut réserver avant 11h (418-249-4472).

Le Comptoir (friperie) - tous les jeudis de 13h à 15h (derrière l'église)

En cas de demande spéciale, merci d'appeler Suzanne au 249-2772.



Le Cercle des fermières - le 2e mercredi du mois dès 13h (sous la sacristie)



Bibliothèque municipale
de Saint-Fabien-de-Panet

La bibliothèque municipale - FABIOTHÈQUE

vous accueille tous les mercredis soirs, de 18 à 20h,
au 199-B rue Bilodeau (Château d'eau).

Saviez-vous que...

Le mot Fabiothèque est une construction à partir des mots Fabien et Bibliothèque.

On dit que c'est un Mot-valise...

Les Ami·e·s de Panet - Livraison épicerie



vous offrent le service de livraison d'épicerie à votre domicile. Vous avez des intérêts pour le service, il suffit de donner votre nom et la livraison se fera le **lundi** et le **vendredi** de chaque semaine au début de l'après-midi.

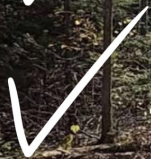
Si cela vous intéresse, inscrivez-vous au 418 249-2941
Lorraine Lemelin

FORESTERIE MDC INC.

Besoins d'un service forestier
clé en main? Nous sommes
disponibles pour vous!



Coupe de bois (totale ou éclaircie)



Transport de bois



Transport de machinerie



Service de pelle mécanique



Nous avons fait l'acquisition d'un 2e
camion pour être plus disponible
pour vous!!!

Dave Chabot: 418-241-6265

(propriétaire)

Jimmy Corriveau: 418-234-7858

(camionneur)

NEW
NEW
NEW
NEW

Nouvelles de la Fabrique

Voici quelques notes, de la part de Raymonde Auger, pour le Conseil des marguilliers de la Fabrique :

Sacristaine ou Sacristain

Nous avons un besoin urgent de travailleur (rémunéré) pour soutenir l'entretien de l'église et la préparation des liturgies

Loto Fabrique

7 novembre à 13 heures - début des tirages de notre dernier Loto-Fabrique 2025

**Brunch de Noël,
suivi d'une vente à la criée**
23 novembre 2025 à 10h

Réunion des paroissiens

Réportée au 4e dimanche de janvier 2026

BRUNCH DE
Noël
AVEC CAFÉ COGNAC

SUIVI D'UNE VENTE À LA CRIÉE

Venez faire vos provisions pour le temps des fêtes.
Délicieuse sélection de plats sucrés et salés.
Ambiance chaleureuse et amicale pour célébrer le temps des fêtes!

**23 Novembre, 2025
à 10h am**

12 ANS ET PLUS	25\$	Bienvenue à tous et toutes on vous attend
6 À 12 ANS	15\$	
0 À 5 ANS	GRATUIT	

Les cartes seront en vente auprès des marguilliers(ères)
Tous les profits iront à la Fabrique
JOYEUSES FÊTES!

213 rue de la Salle, Saint-Fabien-de-Panet

Pour les jeunes lecteurs

Festival du livre à l'école primaire Chanoine-Ferland

Jeudi 20 novembre de 9 à 19 heures
185, rue Bilodeau, Saint-Fabien-de-Panet, (Qc) G0R 2J0



Concours Rendez-vous à la Biblio

Du 18 octobre au 21 novembre 2025, vous rendre à la biblio peut vous faire gagner l'un des 10 chèques-cadeaux d'une valeur de 100 \$ dans une librairie agréée de votre choix.

Pas encore abonné ? En vous abonnant à la bibliothèque, vous recevrez 1 coupon de participation. Et pour multiplier vos chances, chaque visite vous offre également 1 coupon de participation.

Le tirage aura lieu le mercredi 4 décembre 2025. Bonne chance à tous!

RENDEZ-VOUS À LA BIBLIO

18 octobre au 21 novembre 2025

FONCTIONNEMENT

- ▶ 1 coupon de participation par abonnement
- ▶ 1 coupon de participation par visite

Tirage : 4 décembre 2025

Plus de détails au reseaubibliocnca.qc.ca

À GAGNER
10 chèques-cadeaux
d'une valeur de 100 \$
dans une librairie au choix du gagnant

Concours offert par
BIBLIO
de la Capitale-Nationale
et de la Chaudière-Appalaches

Affaires municipales - Séance ordinaire du 2 septembre 2025 (p. 1/5)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Séance ordinaire - 2 septembre 2025

Adoption du Règlement 383-2025 constituant un fonds de roulement de 200 000 \$

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet ne possède pas de fonds de roulement.

En vertu de l'article 1094 du Code municipal du Québec (C.M.), une municipalité peut, dans le but de mettre à sa disposition les deniers dont elle a besoin pour toutes les fins de sa compétence, constituer un fonds de roulement.

La Municipalité peut se doter d'un fonds de roulement d'un montant maximal de 474 107 \$, soit 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant (2025).

Un avis de motion avec présentation du projet de règlement a été dûment donné à la séance ordinaire du 4 août 2025.

Le Conseil adopte à l'unanimité le Règlement n° 383-2025 constituant un fonds de roulement de 200 000 \$. Le texte de ce Règlement est disponible au bureau municipal.

Adoption du projet de Règlement 223-2025 modifiant le règlement de lotissement numéro 223

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet a le pouvoir, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.U.), de modifier son règlement de lotissement.

Il est souhaitable, aux fins de favoriser l'établissement, le maintien et l'amélioration de parcs et de terrains de jeux, et la préservation d'espaces naturels, de prescrire, à l'égard de l'ensemble du territoire de la Municipalité, toute condition préalable à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale conformément aux dispositions prévues à la Section II.1 de la L.A.U.

Un projet de règlement a été adopté à la séance ordinaire du 4 août 2025.

Une séance de consultation citoyenne sera tenue le 4 septembre 2025 à 18h au bureau municipal.

Le Conseil adopte à l'unanimité le Règlement n° 223-2025 modifiant le Règlement de lotissement n° 223, et de transmettre copie dudit règlement à la MRC de Montmagny afin d'obtenir un certificat de conformité conformément à l'article 137.2 de la L.A.U. Le texte de ce Règlement est disponible au bureau municipal.

Adoption du Règlement 381-2025 constituant une réserve financière pour le service d'aqueduc

La Municipalité est propriétaire d'un système d'alimentation en eau potable (aqueduc) qui dessert le secteur « Saint-Fabien-de-Panet - urbain » de la Municipalité.

Le système est constitué d'équipements mécaniques et de conduites dont l'entretien, la réparation, le remplacement et la mise à niveau peuvent être requis à moyen terme.

En vertu de l'article 1094.1 du Code municipal du Québec, une municipalité peut créer au profit d'un secteur déterminé une réserve financière à une fin déterminée pour le financement de dépenses.

Un avis de motion avec présentation du projet de règlement a été dûment donné à la séance ordinaire du 4 août 2025.

Le Conseil adopte à l'unanimité le Règlement n° 381-2025 constituant une réserve financière pour le service d'aqueduc. Le texte de ce Règlement est disponible au bureau municipal.

Adoption du Règlement 382-2025 constituant une réserve pour le service d'égouts

La Municipalité est propriétaire d'un système d'assainissement des eaux usées (égouts) qui dessert le secteur

« Saint-Fabien-de-Panet - urbain » de la Municipalité.

Le système est constitué d'équipements mécaniques, de conduites et d'étang aéré dont l'entretien, la réparation, le remplacement, la mise à niveau et la vidange peuvent être requis à moyen terme.

En vertu de l'article 1094.1 du Code municipal du Québec, une municipalité peut créer au profit d'un secteur déterminé une réserve financière à une fin déterminée pour le financement de dépenses.

Un avis de motion avec présentation du projet de règlement a été dûment donné à la séance ordinaire du 4 août 2025.

Le Conseil adopte à l'unanimité le Règlement n° 382-2025 constituant une réserve financière pour le service d'égouts. Le texte de ce Règlement est disponible au bureau municipal.

Adoption du Règlement 384-2025 décrétant une dépense et un emprunt de 500 000 \$ pour payer des dépenses en immobilisations routières (travaux de voirie)

La Municipalité désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième alinéa de l'article 1063 du Code municipal du Québec (C.M.) et, ainsi, adopter un règlement d'emprunt de type parapluie afin de couvrir les dépenses en immobilisations routières (travaux de voirie seulement).

Le projet de loi no 79, sanctionné le 25 mars 2025, a rehaussé le plafond maximal annuel applicable à un tel règlement à 1,5 % de la richesse foncière uniformisée (RFU), pourvu que ledit règlement soit adopté après le 25 mars 2025.

L'objet du présent règlement exempte la Municipalité de le soumettre à l'approbation des personnes habiles à voter, puisqu'il ne concerne que des travaux de voirie avec une taxation à l'en-

Mot de la mairesse

À la suite des élections générales municipales, je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble des conseillères et conseillers du conseil municipal sortant.

Votre engagement, votre proactivité et la grande disponibilité dont vous avez fait preuve tout au long de votre mandat ont permis de faire avancer de nombreux dossiers au bénéfice de notre communauté. J'ai eu un immense plaisir à collaborer avec chacune et chacun d'entre vous. Votre dévouement et votre volonté d'agir dans l'intérêt des citoyennes et des citoyens ont contribué à bâtir une municipalité dynamique et fière.

Aux élus et élues qui ne feront pas partie du nouveau conseil, je souhaite la meilleure des continuations dans vos projets personnels et professionnels. Sachez que votre contribution restera marquée dans l'histoire récente de notre municipalité.

Merci encore pour ces belles années de collaboration et de service public.

Gladys Mercier, mairesse



Étude de regroupement entre Saint-Fabien-de-Panet et Lac-Frontière

Depuis la rencontre de départ et la transmission des premiers documents d'information au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), aucun autre développement significatif n'est à signaler dans le dossier d'étude de regroupement entre les municipalités de Saint-Fabien-de-Panet et de Lac-Frontière.

Le comité de travail, déjà formé et maintenu à la suite de la période électorale, devra se réunir afin de poursuivre la réflexion sur la suite du processus. Il est important de rappeler qu'une consultation publique aura lieu en temps opportun. Toutes les citoyennes et tous les citoyens seront invités à exprimer leurs opinions, leurs préoccupations et leurs questions à ce sujet.

Une communication officielle, présentant des informations factuelles et vérifiées, sera diffusée lorsque le dossier aura évolué davantage. À ce stade-ci, les comités des deux municipalités en sont encore à la phase de réflexion.

La Municipalité continuera de vous tenir informés à chaque étape, comme elle le fait depuis le début par souci de transparence envers sa population.

La Municipalité

Affaires municipales - Séance ordinaire du 2 septembre 2025 (p. 2/5)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

semble, conformément au quatrième alinéa de l'article 1061 du C.M.;

un avis de motion avec présentation et dépôt du projet de règlement a été dûment donné à la séance ordinaire du 4 août 2025.

Le Conseil adopte à l'unanimité le Règlement n° 384-2025 décrétant une dépense et un emprunt de 500 000 \$ pour payer des dépenses en immobilisations routières (travaux de voirie). Le texte de ce Règlement est disponible au bureau municipal.

Adoption des dépenses du mois de septembre 2025

Le Conseil adopte à l'unanimité la liste des dépenses pour un montant total de 144 797,60 \$.

Dépôt du rapport budgétaire comparatif 2024-2025 des revenus et des dépenses

Le Conseil prend acte du dépôt du rapport sur l'état comparatif des revenus et des dépenses, pour la période se terminant le 31 août 2025, en vertu des dispositions de l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

Affectation d'une somme au fonds réservé pour les élections générales municipales

Selon l'article 278.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), « toute municipalité doit constituer un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection ».

En vertu de l'article 278.2 de la LERM, « le conseil doit, après consultation du président d'élection, affecter annuellement au fonds les sommes nécessaires afin qu'il soit suffisant, l'année où doit être tenue la prochaine élection générale, pour pourvoir au coût de cette élection générale », en tenant compte du

coût des dernières élections générales.

Une somme de 5 000 \$ a été affectée en 2024 au poste budgétaire 02-140-00-141, à même le fonds général de la Municipalité.

La Municipalité souhaite ainsi se conformer aux obligations légales et assurer une bonne préparation financière aux prochaines élections générales municipales.

Le Conseil entérine l'affectation de la somme de 5 000 \$ au fonds réservé pour les élections générales municipales, conformément aux articles 278.1 et 278.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).

Résolution d'intention de vendre un bâtiment municipal | 187, rue Boutin

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet est propriétaire du bâtiment situé au 187, rue Boutin, actuellement loué à une commerçante locale.

La commerçante locataire a manifesté son intérêt d'acquérir ce bâtiment afin d'y réaliser un projet d'expansion de ses activités.

Le conseil municipal souhaite soutenir le développement économique local et favoriser l'expansion des commerces établis sur son territoire.

Le conseil considère qu'il serait dans l'intérêt de la Municipalité de procéder à la mise en vente de ce bâtiment, conformément aux dispositions légales applicables.

Le Conseil adopte à l'unanimité - d'exprimer officiellement l'intention de la Municipalité de vendre le bâtiment municipal sis au 187, rue Boutin, actuellement occupé par une commerçante locale.

- d'autoriser la direction générale et greffière-trésorière à entreprendre les démarches nécessaires à la pré-

paration de la vente, incluant l'obtention d'une évaluation de la valeur marchande et la publication d'un avis d'intention, le cas échéant.

- de se réserver le droit d'approuver ultérieurement les modalités de la vente, incluant le prix et les conditions finales de disposition de l'immeuble.

Élections municipales 2025 | Nomination d'une secrétaire d'élection

En vertu des articles 72 et suivants de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (chapitre E-2.2), la présidente d'élection doit nommer un ou une secrétaire d'élection avant de donner l'avis d'élection.

Le ou la secrétaire d'élection assiste la présidente d'élection dans l'exercice de ses fonctions et, à cette fin, exerce les fonctions que la présidente lui délègue.

Le ou la secrétaire remplace la présidente en cas d'empêchement de celle-ci ou de vacances de son poste, tant que dure cet empêchement ou cette vacance.

La présidente d'élection, soit Mme Fadia Bayrakdar, directrice générale et greffière-trésorière, recommande la nomination de Mme Elizabeth Dufresne-Gagnon, à titre de secrétaire d'élection.

Le Conseil adopte la nomination de Mme Elizabeth Dufresne-Gagnon, à titre de secrétaire d'élection.

Élections municipales 2025 | Rémunération du personnel électoral

Des élections générales municipales auront lieu le 2 novembre 2025, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

La rémunération du personnel électoral doit être fixée conformément à l'article 580 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipi-

PRÉVOSTECH

Électricité | Climatisation-Chauffage | Réfrigération

418 249-2200



RBQ : 5796-2458-01

THERMOPOMPE

Vente, installation, réparation et entretien

Soumission gratuite

Situé à Saint-Fabien-de-Panet

administration@prevostech.ca

www.prevostech.ca

Marc-André et Maxime Prévost, Propriétaires



Concessionnaire agréé de :



Chauffage et Climatisation



Affaires municipales - Séance ordinaire du 2 septembre 2025 (p. 3/5)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

palités (chapitre E-2.2), qui prévoit notamment que la ministre des Affaires municipales établit un tarif des rémunérations qu'un membre du personnel électoral ou référendaire a le droit de recevoir pour ses fonctions prévues par la loi.

Le Conseil adopte à l'unanimité d'établir la rémunération du personnel électoral engagé pour les élections générales municipales du 2 novembre 2025 conformément à l'article 580 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (chapitre E-2.2).

Soutien à la Course aux Couleurs du Sud - 9e édition

La Course aux Couleurs du Sud est un événement qui vise à promouvoir un mode de vie actif auprès de la population tout en soutenant le Centre d'Entraide Familiale de la MRC de Montmagny, qui offre des services essentiels aux familles de tout le territoire. L'édition 2025 mettra l'accent sur la santé mentale et que les fonds amassés serviront à financer des activités offertes aux jeunes d'âge scolaire, en collaboration avec les Partenaires engagés pour la jeunesse Montmagny-L'Islet.

La tenue de l'événement contribue à la vitalité du milieu.

Le Conseil adopte à l'unanimité de soutenir la Course aux Couleurs du Sud – 9e édition, qui se tiendra le samedi 20 septembre 2025 à Notre-Dame-du-Rosaire par une contribution financière de 100 \$.

Manifestation d'intérêt de la Municipalité et participation active de la poursuite de l'analyse de la situation et des besoins en sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Montmagny

Le conseil municipal a également pris connaissance du rapport d'analyse produit par le sous-comité régional et souhaite aller plus loin dans sa compréhension des enjeux locaux et d'une possibilité de services partagés.

Le conseil municipal, la direction générale et le directeur du service de sécurité incendie (SSI) ont partagé une réflexion et qu'ils ont la même vision commune sur la pérennité, l'efficacité et l'efficience des services de sécurité incendie.

Les responsabilités incombant aux municipalités ainsi qu'aux ressources du service incendie en matière de protection incendie et de services à la communauté.

La collaboration intermunicipale est une composante essentielle de l'amélioration continue des services incendies et qu'il est nécessaire d'identifier des pistes d'action concertées et réalistes.

Le Conseil adopte à l'unanimité

- de manifester l'intérêt de la municipalité à être activement impliquée dans les prochaines étapes de l'analyse menée par le sous-comité régional en sécurité incendie, incluant la participation à des ateliers, séances de travail ou rencontres de terrain permettant d'apporter la perspective lo-

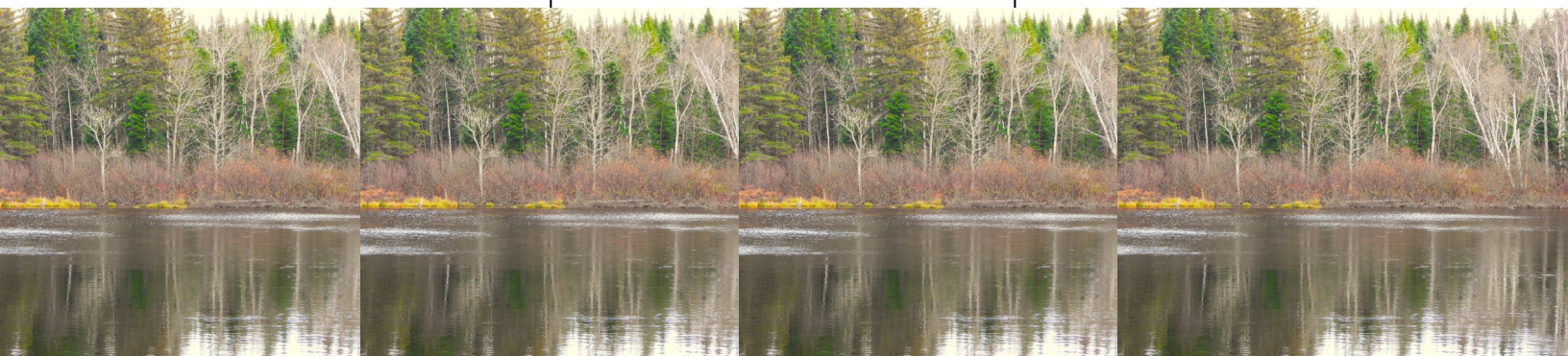
cale en vue de convenir d'un modèle collaboratif et collectif.

- de désigner un représentant de la municipalité, M. Frédéric Fortier, directeur du Service incendie, qui participera aux travaux du sous-comité régional à titre de personne-ressource pour faire valoir les enjeux spécifiques à notre communauté.

- d'autoriser, si requis, la mise à disposition temporaire de ressources ou d'expertise locale afin d'alimenter le travail technique du sous-comité.

- de collaborer aux discussions et à l'élaboration d'un portrait réaliste et opérationnel des défis et forces locales, incluant la tenue d'un court diagnostic organisationnel de notre SSI en lien avec les critères d'évaluation régionaux.

- de transmettre la présente résolution à la direction générale de la MRC de Montmagny ainsi qu'au coordonnateur incendie de la MRC, et de réitérer l'engagement de la municipalité à soutenir les efforts visant à moderniser et renforcer les services de sécurité incendie à l'échelle du territoire.



Affaires municipales - Séance ordinaire du 2 septembre 2025 (p. 4/5)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Remise des prix du Concours de fleurs 2025

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet organise chaque année un Concours de fleurs afin de souligner les efforts des citoyens et citoyennes qui embellissent leur milieu de vie par l'aménagement paysager et floral.

Le Concours de fleurs 2025 a permis de mettre en valeur la créativité et l'engagement de plusieurs participants et participantes.

Le Conseil félicite les gagnantes du Concours de fleurs 2025 et autorise la directrice générale et greffière-trésorière à remettre les sommes prévues aux gagnantes.

(voir photo ci-dessous)

Journées de la culture 2025

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet souhaite souligner les Journées de la culture le dimanche 28 septembre, afin de témoigner de son attachement à la culture.

Dans le cadre du programme « Fous du français », un projet artistique participatif intitulé « Tissons les couleurs de notre histoire » est proposé, visant à transformer une structure métallique existante en un métier à tisser géant pour créer une murale textile collective.

Ce projet, à la croisée de l'art visuel, de la mémoire collective et de la participation citoyenne, permettra aux citoyennes et citoyens de tous âges de contribuer au tissage, symbolisant les liens entre les générations, les cultures et les histoires de la communauté.

Le Conseil adopte à l'unanimité

- que la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet organise une activité citoyenne à l'occasion des Journées de la culture 2025 au Parc de la Reconnaissance, autour du projet « Tissons les couleurs de notre histoire ».

- que la Municipalité encourage la participation de la population à cette œuvre collective, favorisant les échanges intergénérationnels et la célébration de l'identité culturelle de la communauté.

- que la réalisation du projet se fasse sous la supervision de l'artiste Miguel Forest, avec la possibilité pour le public de contribuer au tissage lors de l'événement.

(voir photo ci-contre)

Prix du Concours de fleurs, remis par la mairesse, Gladys Mercier, le 2 septembre 2025 :

Mme Francine Landry, 1er prix d'une valeur de 150 \$
Mme Micheline Lafontaine, 2e prix d'une valeur de 125 \$
Mme Gisèle Thibodeau, 3e prix d'une valeur de 100 \$





Journées de la culture 2025

Projet artistique participatif « Tissons les couleurs de notre histoire »

Résolution d'appui à la signature d'une entente avec la Fédération Québécoise des Clubs Quads (FQCQ) pour le développement du sentier Quad jusqu'à la Municipalité de Lac Frontière

La Fédération Québécoise des Clubs Quads (FQCQ) a déposé une proposition officielle visant à transformer l'ancien rail désaffecté en sentier quad reliant le territoire de la MRC des Etchemins à celui de la MRC de Montmagny, et ce, jusqu'à Lac Frontière.

Ce projet représente une opportunité de développement économique, touristique et récréatif importante pour la région, en permettant une continuité du réseau quad entre les MRC.

La MRC de Montmagny veut signer l'entente jusqu'à Saint-Just seulement.

La MRC de Montmagny aurait déjà signé une entente couvrant partiellement le tronçon, soit de Saint-Just-de-Bretenières à Daaquam, ce qui exclut la municipalité de Lac Frontière.

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet considère que ce projet est porteur pour la vitalité de son territoire et de l'ensemble de la MRC de Montmagny et, par conséquent, que le tronçon devrait inclure la municipalité de Lac Frontière, afin d'assurer la cohérence et l'attractivité du projet.

Le Conseil adopte à l'unanimité
- d'appuyer la demande de la FQCQ pour que la MRC de Montmagny signe une entente avec le MTMD couvrant l'ensemble du tronçon du rail désaffecté jusqu'à Lac Frontière.
- de transmettre copie de la présente résolution à la directrice générale de la MRC de Montmagny, Mme Nancy Labrecque et à Mme Dany Robert, directrice générale de la Municipalité de Lac Frontière, afin de manifester clairement notre soutien.

Modification de la résolution 25-08-192 | Autorisation d'accès gratuit à la salle communautaire | Événement Échange tes fringues

Le comité organisateur de l'événement « Échange tes fringues » a sol-

licité l'utilisation de la salle communautaire pour la tenue de l'activité. L'événement aura lieu le 4 octobre 2025 toute la journée, au lieu du 20 septembre 2025.

Le comité des loisirs s'est engagé à assumer les frais de ménage associés à l'utilisation de la salle.

Le Conseil adopte à l'unanimité
- d'autoriser l'utilisation gratuite de la salle communautaire au comité organisateur de l'événement « Échange tes fringues » qui se tiendra le 4 octobre 2025, pour toute la journée.

- que les frais de ménage liés à l'utilisation de la salle soient assumés par le comité des loisirs.

Mise à disposition d'une salle pour les aînés

Mme la mairesse indique que les aînés de Saint-Fabien-de-Panet désirent se réunir pour socialiser et briser l'isolement. La Municipalité souhaite répondre à ce besoin en octroyant la salle adjacente au gym. La mairesse précise que les utilisateurs sont responsables du ménage.

Période de questions (20 minutes)

Un citoyen se questionne si le nettoyage des fossés est encore donné à contrat. Le conseil responsable du dossier de la voirie se renseignera et répondra au citoyen.

Une citoyenne désire savoir si un dépôt pour la clé donnant accès à la salle sera demandé. Il lui est précisé qu'aucun dépôt ne sera requis.

Une citoyenne s'informe sur le processus de l'étude de regroupement entre la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet et la Municipalité de Lac Frontière.



Affaires municipales - Séances du 4 et du 17 septembre 2025 (1/2)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Séance extraordinaire du 4 septembre 2025

Programme de soutien aux politiques familiales municipales - Modèle de résolution - Demande d'aide financière

Le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales (Programme), volet 2, qui vise à soutenir les municipalités, les MRC et les conseils de bande des communautés autochtones dans l'élaboration ou la mise en œuvre d'une politique familiale municipale (PFM) en vue d'assurer aux familles l'accès à des ressources ou à des services nécessaires à leur épanouissement.

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet souhaite présenter, en 2025-2026, dans le cadre du Programme, une demande d'aide financière admissible pour l'élaboration d'une politique familiale ou la réalisation des mesures ou des projets prévus au plan d'action issu d'une PFM.

Le Conseil adopte à l'unanimité - d'autoriser Mme Fadia Bayrakdar, à titre de directrice générale et greffière-trésorière ou Mme Gladys Mercier, mairesse, à signer au nom de la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet tous les documents relatifs à la demande d'aide financière présentée en 2025-2026 dans le cadre du Programme et, si cette demande est acceptée par le Ministère, la convention d'aide financière dans le cadre du Programme.

- de confirmer que Mme Stéphanie Roy est l'élue responsable des questions familiales.



Séance extraordinaire du 17 septembre 2025

Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA- CE) | Dossier YNG46867

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter.

Le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL.

Les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés.

Les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL.

Le formulaire de reddition de comptes V-AF13 a été dûment rempli.

La transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2025 de l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés.

Le versement est conditionnel à l'acceptation, par la ministre, de la reddition de comptes relative au projet. Si la reddition de comptes est jugée conforme, la ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce.

Les autres sources de financement des travaux ont été déclarées.

Le Conseil approuve à l'unanimité les dépenses d'un montant de 18 102,39 \$ (taxes incluses) relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-AF13, conformément aux exigences du ministère des Trans-

ports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Dépôt d'une demande dans le programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet Redressement – Sécurisation | Rang St-Isidore

Le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité.

Les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter.

Les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière.

Seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière.

Le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et prendre connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent.

La source de calcul de l'aide financière est établie selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux.

Le chargé ou la chargée de projet de la Municipalité, Mme Fadia Bayrakdar, directrice générale et greffière-trésorière, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier.

Affaires municipales - Séances du 4 et du 17 septembre 2025 (2/2)

Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.

Le Conseil autorise à l'unanimité la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme Fadia Bayrakdar, directrice générale et greffière-trésorière est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec le ministre des Transports et de la Mobilité durable.



Découverte de nos entrepreneur·e·s : Foresterie MDC inc.

Qui sommes-nous ?

Foresterie MDC inc., c'est avant tout une histoire de passion, de persévérance et de famille.

Derrière l'entreprise se trouve **Dave Chabot**, un gars de **Saint-Fabien-de-Panet** qui, depuis qu'il est tout petit, est fasciné par les **machines forestières et les camions**. Son père, autrefois opérateur de multifonctionnelle, lui a transmis cette passion qui ne l'a jamais quitté.



Les débuts

Dès son adolescence, Dave a commencé à travailler pour **Yvan Chabot**, un mentor qui lui a appris énormément du métier. Il conduisait déjà des tracteurs : une première étape vers le chemin qu'il allait tracer plus tard. Avec le temps, Yvan s'est équipé pour la foresterie, et c'est là que tout a vraiment commencé pour Dave.

En **2008**, il a obtenu **sa licence de camionnage**. Puis, en **novembre 2017**, il est parti travailler à l'extérieur sur des **transporteurs et multifonctionnelles**. En **2019**, une belle opportunité s'est présentée : celle d'acquérir son propre **transporteur** et de **fonder son entreprise**. Peu de temps après, il achetait une **bûcheuse** – c'est ainsi qu'est née **Foresterie MDC inc.**

Un retour aux sources

Après quelques années à travailler loin de la maison, Dave a ressenti le besoin de revenir près des siens. Tous ceux qui le connaissent savent que **sa famille est sa priorité #1**.

Fatigué de manquer de précieux moments avec sa conjointe et ses enfants, il a pris la décision réfléchie, en **2023**, de **revenir travailler dans la région**.

Une décision courageuse, mais remplie de sens : être présent chaque soir, chaque fin de semaine, pour voir ses enfants grandir.

Depuis ce tournant, **Foresterie MDC inc. ne cesse de grandir**.



Nos services

Aujourd'hui, l'entreprise compte :

- une **bûcheuse**,
- un **transporteur**,
- une **pelle mécanique**,
- et **deux camions**.

Nous offrons un service **clé en main** en travaux forestiers :

- **Éclaircie de plantations**
- **Coupes totales**
- **Excavation de chemins forestiers**
- **Transport de bois et de machinerie lourd**
- et... bien plus !



Nos ambitions sont grandes, et **nous n'avons pas l'intention de nous arrêter là !**

Une équipe solide : Dave et Marie-Josée

Derrière chaque grand homme se cache souvent une femme exceptionnelle. Dans le cas de Dave, c'est **Marie-Josée**, sa conjointe, qui se tient toujours derrière lui pour le soutenir dans ses projets. C'est elle qui gère la **comptabilité, le secrétariat et l'administration de l'entreprise**. Ensemble, ils forment **un duo parfait**, équilibré et passionné, prêt à faire évoluer **Foresterie MDC inc.** vers de nouveaux sommets.

Nos réalisations

Parmi nos projets récents :

- Construction et entretien de **chemins forestiers** à Saint-Fabien-de-Panet.
- Travaux de **bûchage**, qu'il s'agisse d'éclaircies sélectives ou de **coupes totales**.

Dave est reconnu pour être un **homme travaillant, rigoureux et passionné**, qui **ne compte jamais ses heures**. C'est cette détermination qui fait de **Foresterie MDC inc.** une entreprise de confiance, fière de ses racines et tournée vers l'avenir. 🌲🚛👍

AUX ENTREPRENEURS DE SAINT-FABIEN-DE-PANET



• Tu as une entreprise dynamique?

• Tu veux partager ta passion?

• **Fais-toi connaître davantage!**

• Écris-nous à info@journal-le-reveil.com

Les entrepreneur-e-s occupent une **place importante** dans notre communauté, et les Panétois-e-s veulent mieux les connaître.

Si comme l'entreprise **Foresterie MDC**, vous souhaitez vous présenter, profitez du numéro de décembre pour le faire, en nous envoyant quelques photos, une description de vos activités, l'historique et les projets de votre entreprise.

Ne laissez pas passer votre chance et contactez-nous à info@journal-le-reveil.com pour organiser votre page publi-rédactionnelle gratuite!



JESSY BÉLANGER

Courtier immobilier résidentiel

581-990-6657

jessy@immobelanger.ca



AGENCE IMMOBILIÈRE
Bureau: 418-724-4116

L'ISLET . MONTMAGNY . BELLECHASSE



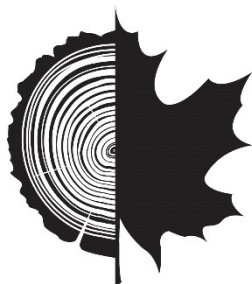
ARTISAN REMBOURREUR



SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

Mario Fournier

514-947-6102



ÉRABLIÈRE
LES FRÉRÔTS



À vendre bois chauffage 100\$ la corde, fendu et livré
(paroisses avoisinantes) (érable, merisier et hêtre).

Le prix sera majoré de 5\$/corde pour toutes les commandes
passées après le 1 juillet.

Étienne Chabot : 581 999-4969

Marie Brousseau : 418 241-3991

Quantité limitée



Services offerts par Dave et Julie :

- Carreleur professionnel et petites rénovations (RBQ 5721-6400-01)
- Lave-auto
- Jardinage (pelouse, entretien, mauvaises herbes)
- Coupe de bois
- Déneigement sur demande
- Gardiennage d'animaux
- Ménage
- Petites livraisons
- Entraînement de boxe

Pour nous contacter :
Dave et Julie à Saint-Fabien-de-Panet
581—995—5707





Votre ferme maraîchère locale

Légumes, fines herbes, fruits, fleurs, oeufs, produit de notre terroir et sirop d'érable cultivés sans produits chimiques.

60 rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet, Qc. Tel: 418-408-0084
Courriel: fermeflancsud@cisk.ca , Facebook: [LaFermeFlancSud](https://www.facebook.com/LaFermeFlancSud)



Kiosque libre-service ouvert pour la saison 2025::

- * Avril: Sirop d'érable pur récolté et bouilli sur place.
- * Mai: À la serre, plants de légumes, fleurs et fruitiers pour vos jardins.
- * Juin à novembre: 60 variétés de fruits et de légumes de saison. Fleurs et bouquets sur demande.
- * Avril à novembre: Les produits transformés issus de notre terroir et des oeufs frais.

Disponibles au Dépanneur du Pied de la côte, 151, rue Principale E St-Fabien-de-Panet:

- * Croissants, muffins, biscuits et beignets frais du jour, du lundi au samedi.



Amir H. Maani

Docteurat en pharmacie, Ph.D.

PHARMACIEN

192, Route 283,
Saint-Fabien-de-Panet, QC G0R 2J0

T 418 249-2391

F 418 249-2390

proxim.stfabien@gmail.com

affilié à **Proxim**

SERVICES OFFERTS

- Prescription de médicaments pour certains problèmes de santé
- Consultation personnalisée et suivi de maladies chroniques (diabète, hypertension, etc.)
- Prescription d'analyses de laboratoire
- Consultation pour la révision de la médication
- Livraison gratuite

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

Des conditions, restrictions et frais peuvent s'appliquer.



ZenOasis

Carole Therrien
581-397-4633

Praticienne en Massage Polarité
Je vous accompagne pour libérer vos blocages, réduire le stress, soulager les douleurs et retrouver un équilibre intérieur.

4, Rang St-Isidore St-Fabien-de-Panet, GOR 2J0

Jonathan Nolet, propriétaire
418 291-4502



MÉCANIQUE GÉNÉRALE

INSPECTION ET ENTRETIEN

VENTE ET INSTALLATION DE PNEUS

Heures d'ouverture 9h à 18h
du lundi au vendredi

Une œuvre d'art dans la salle du Conseil municipal

À tous les citoyennes et citoyens de Saint-Fabien.

Lorsqu'on voit une œuvre d'art, on s'imagine toutes sortes de choses.

La création peut venir de l'artiste ou d'une commande.

Dans la salle du conseil municipal, une œuvre fait partie du décor depuis quelques années.

La présente se veut une explication de la raison de sa création et de son thème.

Je suis arrivé à Saint-Fabien en 1977 et, du premier au dernier jour de ma mairie, les gens avaient un souhait : avoir une usine, une shop, etc. C'est lors d'un de mes mandats que j'ai demandé au conseil municipal de traduire sur une œuvre ce désir des gens d'ici.

L'œuvre répond au mandat que nous avons donné, à cette fin, à l'artiste Orsmy Ford. On ne voit aucun rapport avec Saint-Fabien sur cette œuvre et pourtant le rêve y est toujours présent.

Pierre Thibaudeau

Au cœur des gens

Une demeure scintille
au centre du village.

Laissant l'emprunt du passé
habité de sa foi, pour se rappeler
ceux que l'on a perdus et aimés.

Tout en nous rappelant l'importance
de partager avec bienveillance.

Mais cette demeure est bien plus qu'une église.

C'est le souvenir d'un temps
passé; qui a forgé une partie
de notre identité.

Poème de Michel Daigle





REMORQUAGE GILLES & MARC NICOLAS

Tél.: 249-8911



**Service de
REMORQUAGE
24hres**

**Vente de pneus usagés
Vente de pièces usagées
et neuves sur commande**

Un conteneur à votre disposition

25 Principale Ouest

pour vos vieux appareils électroménagers
(aucun achat).

ACHAT FERRAILLE
Carcasse d'auto - Batterie - etc...

*Recyclage
Remorquage*

9276-4992 QUÉBEC INC.
Licence #78448

25, Principale Ouest
Saint-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0
Gilles Nicolas: 418 249-8911
Marc Nicolas: 418 291-2615



Réflexion...

Mes brebis ont erré dans toutes les montagnes et sur toute haute colline, et mes brebis ont été dispersées sur toute la face du pays, et il n'y a eu personne qui les ait recherchées. Ézéchiel 34. 6

(Jésus dit :) Moi, je suis le bon berger : le bon berger laisse sa vie pour les brebis. Jean 10. 11

Prendre soin des brebis

Le prophète Ézéchiel délivre un message sévère à l'égard des mauvais bergers : il parle aux responsables religieux qui ne se sont pas bien occupés des "brebis", les gens du peuple, qui étaient pourtant confiés à leurs soins. De nos jours, nous pourrions aussi facilement critiquer ceux qui sont particulièrement chargés du soin des brebis dans le "troupeau" chrétien. Mais ne sommes-nous pas tous concernés par cet appel du prophète ? Il y a près de nous, dans nos familles, notre entourage, des personnes "errantes" et "dispersées", souffrantes, qui ont peut-être perdu leurs repères. Les avons-nous "recherchées" ? Avons-nous pris de leurs nouvelles ? Ou bien sommes-nous restés silencieux, distants, parce que trop occupés, ou simplement par manque d'intérêt pour leur situation ?

Jésus nous montre l'exemple par une parabole : "Quel est l'homme parmi vous qui, s'il a 100 brebis et en a perdu une, ne laisse les 99 au désert pour aller après celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il l'ait trouvée ?" (Luc 15. 4). Une brebis égarée est incapable de retrouver son chemin et de se sauver elle-même. Jésus est le bon berger, celui qui est allé jusqu'à laisser sa vie afin de sauver ses brebis, c'est-à-dire chacun de nous qui étions perdus loin de Dieu. Et il est encore ce berger qui ramène à lui les chrétiens qui se sont éloignés.

Oui, Jésus est le berger qui sauve, protège et console. Et il veut que nous soyons à sa suite des bergers qui amènent à lui ceux qui, autour de nous, ne le connaissent pas, ou dont l'état nécessite soins, aide et encouragements.

Église Chrétienne Évangélique

Adresse : 130, Route 204, St-Just

Téléphone : (418) 244-3010

Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740

Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: <http://www.eglisechretiennestjust.net>



Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.

CASSE-CROÛTE CHEZ SYLVIE — CELL: 418-234-0558

179 rang Ste-Marie
Saint-Fabien-De-Panet
GOR 2J0

Il y a des places
intérieures et
extérieures.

Vous pouvez
commander par
téléphone
CELL: 418-234-0558

C'est ouvert du
Jeudi au Dimanche.



Soulignons la semaine nationale des personnes proches aidantes

La semaine du 2 au 8 novembre 2025 est le moment tout désigné pour faire la lumière sur les personnes proches aidantes qui fournissent des milliers d'heures de soutien essentiel partout au Québec.

En effet, la semaine nationale des personnes proches aidantes est une initiative soutenue par l'organisme Proche aideance Québec. Comme indiqué sur leur site web, « c'est une occasion précieuse de sensibiliser la population à cette réalité encore trop méconnue, et de rappeler l'importance d'un soutien adéquat et bienveillant. »

Au Québec, le nombre de personnes concernées par la proche aideance serait en constante augmentation. Selon l'enquête la plus récente, 2,4 millions de Québécois, soit un tiers des adultes de la province, accompagnent un de leurs proches en lui fournissant de l'aide ou des soins au moins 1 h par semaine. (L'appui, 2022) De ce nombre, 35% ne se reconnaissent pas comme proches aidants, à moins de s'attarder aux gestes de soutien qu'ils et elles posent. Toutes ces personnes sont des piliers de notre réseau de la santé et de notre société. Toutefois, leur rôle peut être très exigeant et ces personnes sont à risque de vivre des pertes de revenus, de l'isolement et de l'épuisement.

Dans la région, le Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de l'Islet est le porteur des services offerts aux proches aidants. Étant soutenu par l'organisme provincial L'Appui pour les proches aidants, nous offrons des services de référencement, des groupes de soutien et du support individuel dans toutes les municipalités des deux MRC. À l'occasion de la semaine nationale des personnes proches aidants, nous tenons avec l'AQDR une conférence gratuite sur la proche aideance mercredi le 5 novembre à 13h30 dans les locaux de la Soupe au bouton à St-Jean-Port-Joli.

Si vous reconnaissez un proche qui s'implique auprès de quelqu'un en perte d'autonomie ou si vous prenez soin vous-même d'une personne de votre entourage, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir du soutien dans votre rôle.

Prenons soin de nos proches aidants!



Julie Bélanger

Intervenante de proximité – Proches aidants

Centre d'action bénévole des MRC de
Montmagny et de L'Islet

418 248-7242 p. 107

www.cabml.ca



**la tendance est à la
bienveillance!**



Les **personnes
proches aidantes**
sont essentielles.
Leur bien-être
aussi.

Chantal Vachon

Coiffure

186 rue Boutin, St-Fabien-de-Panet

Tél.: 249-2145

SCENTSY

Accueillir le
Soleil



Technicienne

en pose

d'ongles

(gel,

gel et poudre,

prothèse)

ainsi que pédicure

Chantal



ISOLATION

JACQUES & FRÈRES inc.

URÉTHANE GICLÉ ET CELLULOSE SOUFFLÉE

Résidentiel • Commercial • Industriel • Agricole

ASPIRATION BRIN DE SCIE
ET COPEAUX DE BOIS

ISOLATION FIBRE DE CELLULOSE

URETHANE GICLÉ

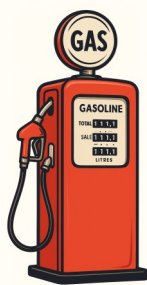
T. 418 228-1537 • C. 418 225-7003

isolationjacques.com

FAITES CONFIANCE À UN SPÉCIALISTE
DE L'ISOLATION THERMIQUE ET
ACOUSTIQUE

Normand Lessard, président
normandlessard@globetrotter.net
2875, 28^e Avenue, Saint-Prospér G0M 1Y0

DÉPANNEUR
ESSENCE
DÉPANNEUR DU PIED DE LA CÔTE S.E.N.C.
TÉL.: 249-4191 Fax: 249-4191



GAZ - DIESEL - LOTERIE - CADEAUX

LOCATION FILMS— PHOTOCOPIES TÉLÉCOPIEUR (FAX)

PERMIS ET ARTICLES DE CHASSE ET PÊCHE

AGENCE DE VENTE AU DÉTAIL

DE BOISSONS ALCOOLISÉES

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi: 7h30 à 20h

Vendredi et samedi: 7h30 à 21h

Dimanche: 8h à 20h

Au plaisir de vous accueillir,

Denise Allaire, propriétaire

Vie d'Église

pause

de la PAUSE-RESSOURCE



Lors de la PAUSE-RESSOURCE du 5 octobre, il y a eu d'intéressants partages avec les parents qui étaient présents. Ces partages se sont prolongés mercredi le 8 octobre lors d'une rencontre de parents.

Ces partages ont permis à la petite équipe de la formation à la vie chrétienne dans notre secteur de faire le point sur l'« état des lieux » après quatre ans de fonctionnement.

On se rappelle que la PAUSE-RESSOURCE se voulait une réponse à la réflexion à laquelle le grand chantier lancé par le diocèse sur la formation à la vie chrétienne nous invitait. Il fallait trouver une nouvelle manière d'aborder la formation à la vie chrétienne qui corresponde davantage à la réalité de l'Église d'aujourd'hui.

Dès le départ, la PAUSE-RESSOURCE s'est présentée comme un chemin dont le but n'est pas d'abord les sacrements mais sur lequel les sacrements se présentent comme des haltes nourrissantes. Dès le départ, elle a voulu s'adresser à la famille et non seulement aux jeunes qui pourraient s'acheminer vers un sacrement.

On peut se rappeler que l'expérience de la PAUSE-RESSOURCE a dû composer en cours de route avec la pandémie et, par la suite, au manque de relève de l'équipe.

Les partages très fructueux que nous avons eu les 5 et 8 octobre, ont mis en évidence la diversité des besoins actuels. Comme l'intention était, et est toujours, de s'adresser à la famille et non seulement aux enfants, nous nous retrouvons aujourd'hui avec le défi de rendre la PAUSE-RESSOURCE attrayante pour les enfants du primaire, attrayante pour des ados et des pré-ados tout en restant un lieu de réflexion et d'approfondissement pour les plus âgés.

Or, pour ce faire, il nous faudrait, à partir d'un « tronc commun » (une vidéo, une lecture, etc.), nous diviser en plusieurs groupes avec des activités qui correspondent à la tranche d'âge : des activités plus ludiques pour les jeunes enfants, un espace de réflexion pour les plus âgés et, pour les ados et pré-ados, une autre forme d'activité quelque part entre le « plaisant » et la réflexion.

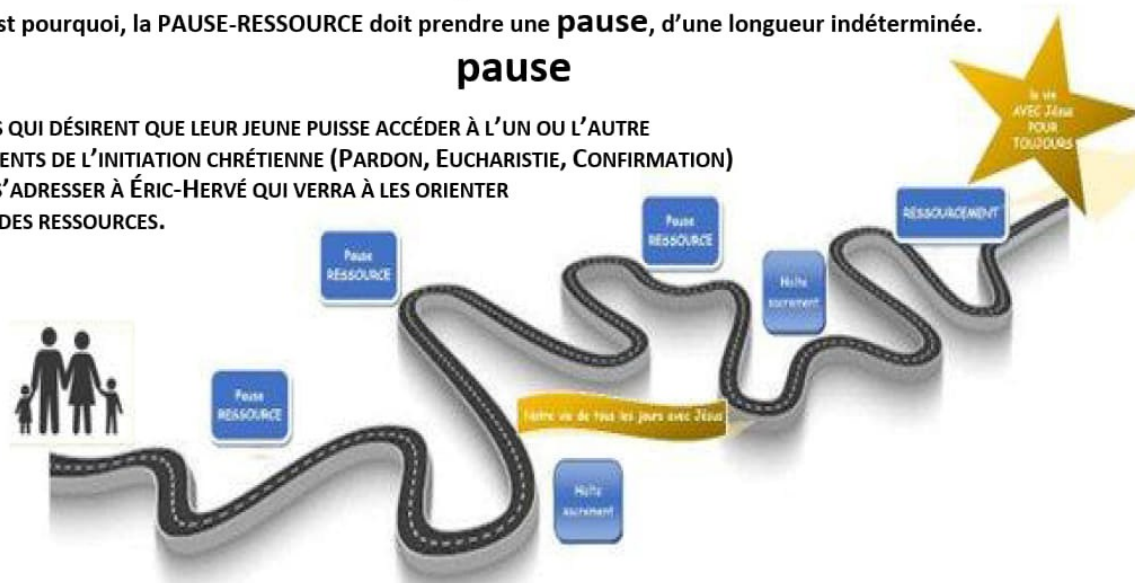
La petite équipe de formation à la vie chrétienne n'est formée que de trois personnes : Éric-Hervé qui, comme pasteur est sollicité dans les 8 paroisses dont il a la responsabilité, Marjolaine et France, bénévoles d'un « certain » âge (!). Le bon sens même nous dit que, dans l'état actuel de la situation, ne pouvons répondre à ce besoin. La formation à la vie chrétienne a besoin d'une équipe suffisamment nombreuse et engagée sur ce chemin de foi.

pause

C'est pourquoi, la PAUSE-RESSOURCE doit prendre une pause, d'une longueur indéterminée.

pause

LES PARENTS QUI DÉSIRENT QUE LEUR JEUNE PUISSE ACCÉDER À L'UN OU L'AUTRE DES SACREMENTS DE L'INITIATION CHRÉTIENNE (PARDON, EUCHARISTIE, CONFIRMATION) POURRONT S'ADRESSER À ÉRIC-HERVÉ QUI VERRA À LES ORIENTER LÀ OÙ IL Y A DES RESSOURCES.



Line Lemelin COIFFURE *Elle & Lui*

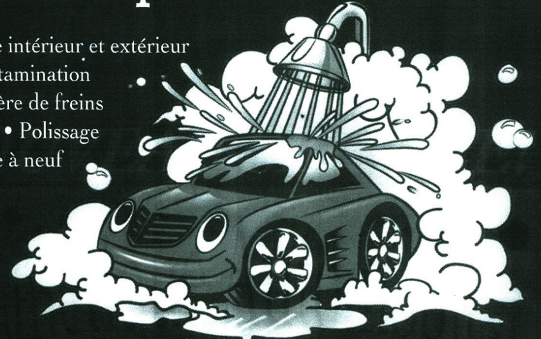
84 rang St-Isidore, St-Fabien-de-Panet
Tél.: 249-2543



L'ine

Esthétique Automobile

- Lavage intérieur et extérieur
- Décontamination
- Poussière de freins
- Cirage • Polissage
- Remise à neuf



Éric Lachance, propriétaire

VENTE

de pneus et de jantes
pour autos et camions
neufs et usagés

12, rue Dubois, Saint-Just (Qc) G0R 3H0
Tél. : 418 244-3528 • Cell. : 418 249-8041

GARAGE

Royer

Guy Royer, prop.

418-249-2463

Cell. : 418-234-7145

57, rue Principale Est, Saint-Fabien-de-Panet G0R 2J0

Silencieux

Freins
Suspension

Pose de pneus
Balancement électronique

Changement d'huile

Vente de pièces
neuves et usagées
sur demande

HORAIRE

Lundi au jeudi : 8:30 - 16:30

Vendredi : 8:30 - 12:00



Si votre vie est affectée par la consommation
d'une autre personne, parent ou ami.

Nous pouvons vous aider.

Al-Anon est une fraternité anonyme. Chaque
groupe n'a qu'un but, aider les familles des alcoo-
liques.

L'anonymat est la base spirituelle d'Al-Anon.

Pour information:

1-844-725-2666



7^e Édition

Salon des artisans et exposants locaux

Salle municipale de Saint-Fabien-de-Panet
213, rue de la Salle

Samedi le 15 novembre 2025
De 9h00 à 16h00

Hot-dogs et breuvages en vente sur place

Entrée gratuite et prix de présence

Pour toute information, contactez Catherine Asselin, Marie-Josée Montminy et/ou Brigitte Bolduc



LA GRANDE COLLECTE
DE DENRÉES DANS LA
MUNICIPALITÉ SAINT-FABIEN-DE-PANET



DÉJEUNER COGNAC
Samedi le 6 décembre 2025
de 9h à 12h30
Endroit: Salle communautaire
(213, rue de la Salle)
25\$/adulte 10\$/enfant



**SOUS LA PRÉSIDENTIE D'HONNEUR
DES POMPIERS VOLONTAIRES
DE ST-FABIEN**

Merci de votre grande générosité

Du **10 au 28 novembre**, vous pouvez laisser vos **denrées non-périssables** à la **municipalité** dans la boîte prévue à cet effet.

cef **CENTRE D'ENTRAIDE FAMILIALE**
DE LA MRC DE MONTMAGNY

Samedi le 6 décembre,
Cueillette de dons dans les rues pour nos familles dans le besoin de 10h à 14h

Rabais selon l'ampleur des travaux!



Félix B. Lemelin
Technicien en génie civil
Cell. : 418 234-2096



EXCAVATION BLG

SOUMISSION GRATUITE

9010-3250 Québec Inc.
49, rue Principale Ouest
Saint-Fabien-de-Panet
Gar. : 418 249-4081

- Excavation
- Vente de gravier MG-20 MG-112
- Pierre 3/4 • Sable
- Terre végétale tamisée
- Gravier brut tamisé 0-3/4
- Installation de fosse septique et champ d'épuration
- Chemin forestier
- Nivelage de chemin

Julien Guénard
Opérateur de pelle mécanique
Cell. : 418 249-8226



RBQ : 8001-6942-08

Imprimerie Appalaches Inc F10156

CARNET DE CLAIRE-HÉLÈNE

Novembre 2025

clhveilleux@gmail.com



Voici un témoignage que m'a partagé un grand-papa et qui nous rejoint tous: « Un de mes fils a été recruté par une équipe de football universitaire pour laquelle il rêvait de jouer depuis son enfance. Heureuse nouvelle de premier abord, mais par la suite, le programme universitaire dans lequel il espérait étudier, n'était pas offert dans cette université. Il avait le choix donc entre réaliser son rêve de jeune footballeur en sacrifiant son choix de carrière ou privilégier ses études et abandonner son rêve ».

Eh Oui! la vie est pleine de ces choix déchirants. Choisir une carrière, choisir son conjoint ou sa conjointe, choisir d'avoir des enfants ou attendre, etc... Et chaque choix implique de laisser de côté d'autres options. C'est souvent ce qui donne plus de valeur encore au choix que nous faisons. S'engager, c'est aussi choisir de renoncer à tout ce qui pourrait nous distraire du but choisi, même en regardant les pour et les contres. Si je m'engage, Jésus me rappelle que décider de le suivre, c'est un choix sérieux qui va impliquer des renoncements, un choix qui ne sera pas toujours conciliable ou facile. Ce que le monde nous propose peut nous sembler illusoire. Les médias et la publicité souvent nous orientent dans des chemins contraires au Saint-Esprit, tout en risquant de perdre de vue l'objectif que la personne veut atteindre.

Les premiers disciples ont fait cette expérience très rapidement dans leur choix de suivre Jésus. Et il nous arrive certainement de ressentir tout le malaise qui vient avec une foi vécue de façon sérieuse face aux choix que le monde nous propose aujourd'hui. Le chemin dans lequel Jésus nous invite à avancer n'est pas toujours pavé et sans obstacles. C'est avec la force de l'Esprit-Saint que nous pouvons marcher avec assurance; ce que nous désirons au plus profond de notre cœur nous attend à destination. (Luc 14, 33-36) Je vous souhaite de tout cœur, ce bonheur dans vos choix de vie. Soyez bénis de paix et de joie!

On se retrouve en Décembre, si Dieu le veut!

clhveilleux#gmail.com



Notre communauté

Fadia Bayrakdar

Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité Saint-Fabien-de-Panet

195, rue Bilodeau,

Saint-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0

Téléphone : 418-249-4471, poste 1

Télécopieur : 418-249-4470

Site Internet : www.saintfabiendepanet.com



<https://www.facebook.com/municipalitestfabienpanet>

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec



Hôpital	(418) 248-0630
CLSC Montmagny	(418) 248-2572
CLSC St-Fabien	(418) 249-2572
CLSC St-Jean-Port-Joli	(418) 598-3355
CLSC St-Pamphile	(418) 356-3393

Fabrique Saint-Fabien-de-Panet

20A rue Principale Est, St-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0

Secrétaires: Saint-Fabien - Céline Lemelin tél.: 249-4171
Lac Frontière/Ste-Lucie
Mélissa Trépanier tél.: 223-3421
Saint-Just –Guylaine Labrie tél.: 244-3610

Conseil de la Fabrique Saint-Fabien :

Raymonde Auger, présidente, tél.: 249-2636

Monique Garant, tél.: 249-2269

Jean Lamontagne, tél.: 249-2152

Bruno Duchesneau, tél.: 249-2902

Claudette Lapointe, tél.: 249-2211

Huguette Noël, tél.: 249-2633

Nos sympathies aux personnes éprouvées par le décès d'un être cher

Madame Marie-Claude Charest, décédée le 30 septembre 2025 à l'âge de 83 ans

Madame Nathalie Bilodeau, décédée le 12 octobre 2025 à l'âge de 52 ans.



GARDIENNES

Bilodeau-Gaudreau Daphnée	418 508-9036
Chabot Mya	418 234-3773
Lachance Maheyva	418-241-9698
<i>(gardiens avertis, premiers soins, médaille & croix de bronze)</i>	
Lacroix Taïni <i>(cours gardiens avertis)</i>	418 249-4296
Lavallée Frédérique	418 281-9667
Lavallée Judith	418 281-9667

Bienvenue
à tous les nouveaux résidents

Prompt rétablissement
à toutes les personnes qui ont été
hospitalisées durant le mois

Coin des annonceurs

Gertrude Pelletier
418 234-7873

Service de traiteur
Repas chaud ou froid
Pour toute occasion



Produits d'érable

Cabane à sucre familiale

Salle de 50 places
Tire sur la neige
Repas pour sortir

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier

50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Bearegard, (Québec) G0R 3L0
418 223-3832 bistreauderable.com bistreauderable@hotmail.com



Guillaume Bélanger,
Suzanne Lachance
Propriétaires

- ▼ Peinture
- ▼ Débosselage
- ▼ Réparation et installation de pare-brise

73, rue Principale Est
Saint-Fabien-de-Panet (Québec)
G0R 2J0

Garage : 418 249-2268
Télécopieur: 418 249-2248

Clinique L'Arc-en-soi

Massothérapie - toucher thérapeutique - relation d'aide

Sur rendez-vous seulement: **Tél.: 223-3976**
72 rue Principale, Ste-Lucie-de-Bearegard, G0R 3L0

Prop.: Guylaine Lachance N.D. 1439
Membre de l'ordre des Naturothérapeutes
Gaston Therrien N.D. 1601



SOUSSION GRATUITE

Félix B. Lemelin
Julien Guénard

9010-3250 Québec Inc.
49, rue Principale Ouest, Saint-Fabien-de-Panet
Gar. : 418 249-4081

Légumes, Fines herbes, Fleurs, Fruits et Sirop d'érable cultivés sans produits chimiques



LA FERME FLANC SUD
SAVOUREZ LES APPALACHES

60 rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet, Qc. (418) 408-0084 [f:LaFermeFlancSud](https://www.facebook.com/LaFermeFlancSud)



TIMBER MART

quincailleriemas@sogetel.net
Tél.: (418) 244-3554 • Téléc.: (418) 244-3555
172, rue Principale, Saint-Just-de-Bretonnières, Qc G0R 3H0



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Roger Bolduc
Marilyn Bolduc
Kévin Chabot
Propriétaires

Tél. : 418 244-3266
Cell. : 418 625-0335
Fax : 418 244-3645
jrbolduc@sogetel.net

JEAN-PAUL ET ROGER BOLDUC INC.
Construction et rénovation, résidentiel, commercial et industriel • Projet clé en main

108, Route 204
Saint-Just-de-Bretonnières
Québec G0R 3H0

Marché **Richelieu**
Complice de votre quotidien

Chez Doyon & Frères

Jérôme Doyon
Propriétaire / Owner

Marché Richelieu
Chez Doyon & Frères inc.
2, rue Principale Est
St-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0

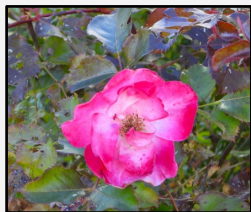
418 249-4091
418 249-4000
marcherichelieu.ca

Soins de Pieds

ongles incarnés, cors, verrues plantaires, mychoses, massage de pieds

Donalda Boucher, n.d.
technicienne en hygiène
418-249-2509

211, rue Madeau, Saint-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0



novembre 2025

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
<p>2</p> <p>Élections municipales 10h-20h Salle Communautaire</p>	<p>3</p> 	<p>4</p>	<p>5 </p> <p>Pleine lune</p> <p>Fabiothèque 18-20h</p>	<p>6 </p> <p>Friperie 13-15h Cartes d'or 19h</p> 	<p>7</p>	<p>8</p>
<p>9</p>	<p>10</p> <p>Conseil municipal dès 19h30</p>	<p>11</p>	<p>12 </p> <p>Dernier quartier</p> <p>Fermières 13h Fabiothèque 18h</p>	<p>13 </p> <p>Popote 11h30 Friperie 13-15h Cartes d'or 19h</p> 	<p>14</p>	<p>15</p>
<p>16</p>	<p>17</p> <p>Date limite pour remettre vos articles et annonces pour le Réveil</p>	<p>18</p>	<p>19</p> <p>Fabiothèque 18-20h</p>	<p>20  </p> <p>Nouvelle lune</p> <p>Friperie 13-15h Cartes d'or 19h</p>	<p>21</p> 	<p>22</p>
<p>23</p> <p>Messe 10h30 église Saint-Fabien</p>	<p>24</p> 	<p>25</p>	<p>26</p> <p>Fabiothèque 18-20h</p>	<p>27 </p> <p>Messe 14h CHSLD</p> <p>Friperie 13-15h Cartes d'or 19h</p>	<p>28 </p> <p>Premier quartier</p> 	<p>29-30</p>